

Préfecture du Rhône
Cabinet de Madame la Préfète
31, cours de la Liberté
69003 LYON

Lyon, le 23 mars 2024

Objet : Réalisation de travaux sur voirie par SYTRAL Mobilités sur tout le parcours du projet de BHNS destiné à relier la Part-Dieu aux Sept-Chemins.

Madame La Préfète,

Par arrêté préfectoral n° E-2023-471 du 13 novembre 2023, le projet de bus à haut niveau de service (BHNS) destiné à relier la Part-Dieu aux Sept-Chemins à BRON a été soumis à une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique et à une enquête parcellaire dans les formes déterminées par le Code de l'environnement, le Code de l'urbanisme et le Code de l'expropriation pour cause d'utilité publique. L'enquête, à laquelle de nombreux habitants n'ont pas manqué de participer, a pris fin le 12 janvier dernier.

L'association J'aime Montchat a alerté votre cabinet fin janvier 2024 sur le fait que SYTRAL Mobilités a débuté dès le 15 janvier des travaux portant sur les réseaux souterrains de manière à préparer la réalisation de la plateforme BHNS. Il procède à des modifications de voirie et de plans de circulation tout le long de la route de Genas et de l'avenue Félix Faure en engageant des fonds publics conséquents. Interrogé par des riverains, le Pôle Clientèle de SYTRAL Mobilités a confirmé par mail que les travaux en cours sont « *des travaux préparatoires à la future ligne BHNS* ».

A notre connaissance, le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur n'auraient pas encore été rendus public. De même, il semblerait que vous n'avez pas délivré la déclaration de projet et l'arrêté de déclaration d'utilité publique de ce projet. Pour autant, nous constatons que les travaux sur la voirie se poursuivent et que SYTRAL Mobilités organise une réunion d'informations sur les travaux de réalisation du BHNS le 28 mars prochain au 79, rue Etienne Richerand à LYON 3.

Depuis le 15 janvier dernier, la pratique de SYTRAL Mobilités nous interpelle car il agit comme si le projet présenté avait été « validé ».

Pourriez-vous nous indiquer, s'il vous plait, si les conclusions du commissaire enquêteur ont été publiées et si vous avez prononcé l'utilité publique du projet de BHNS ?

Nous vous remercions de l'intérêt que vous porterez à nos préoccupations liées au bon déroulement du processus démocratique. Dans l'attente de vous lire, nous vous prions de recevoir, Madame la Préfète, l'expression de nos salutations respectueuses.

Hélène BARONNIER,
Présidente de l'association J'aime Montchat

